

Acte rendu exécutoire
Par transmission en
Sous-préfecture d'Aix-en-Provence

Le 18 OCT. 2011



communauté du

PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 7 OCTOBRE 2011
PRESIDENCE DE MONSIEUR JOËL MANCIEL

2011_B343

OBJET : Ressources - Finances - Fonds de concours globalisés - Octroi de fonds de concours globalisés d'investissement aux équipements communaux

Le 7 octobre 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 30 septembre 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient Présents :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DRAOUZIA Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCIEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau, donne pouvoir à BUCCI Dominique - JOISSAINS MASINI Maryse, président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès, donne pouvoir à SLISSA Monique - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à BARRET Guy

Excusé(e)s :

BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

02_1_07

Direction Générale des Services Administratifs
Direction Des Finances
02_1_07_DIRFIN_b071011

BUREAU DU 7 OCTOBRE 2011

Rapporteurs : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ
Monsieur Régis MARTIN

**Objet : Fonds de concours globalisés - Octroi de fonds de concours
globalisés d'investissement aux équipements communaux
Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Ce rapport propose de valider l'attribution de **47** dossiers de fonds de concours globalisés d'investissement aux communes membres de la Communauté du Pays d'Aix pour un montant total de **2 655 458,14 €**

Exposé des motifs :

Au cours de la séance du Conseil Communautaire du 8 Avril 2010 la C.P.A. a mis en place les dispositifs de fonds de concours globalisés, en particulier en matière d'investissement.

Le Bureau Communautaire du 10 juin 2011 a voté l'attribution d'une première session de 97 dossiers pour un montant de 10 508 392,86 €

Il s'agit aujourd'hui de valider la seconde phase des dossiers complets et aboutis qui porte sur un montant de **2 655 458,14€**

Le tableau ci-dessous récapitule le montant des opérations ainsi que la participation financière de la Communauté du Pays d'Aix concernant ces projets.

Nom ou Raison sociale	N°Dossier	Objet de la demande	Coût global du projet	Sollicitation globale	CP Commune 2011	Montant Proposé	Part CPA/Cout global	Part CPA/CP Commune 2011	Avis de la Commission des Finances du 20/09/11	
AIX EN PROVENCE	2011_00961	Entrée de ville – Doublement de l'Arc de Meyran	4 110 831,94 €	1 400 000,00 €	2 196 116,00 €	600 000,00 €	34,06 %	27,32 %	600 000,00 €	
COMMUNE D'AIX EN PROVENCE			Somme :			600 000,00 €	Somme :			600 000,00 €
BEAURECUEIL	2011_00422	Assistance à maîtrise d'ouvrage - Plan guide d'aménagement communal	13 750,00 €	3 324,50 €	13 750,00 €	3 324,50 €	24,18%	24,18 %	3 324,50 €	
	2011_00949	Dépose d'une portée aériennes ERDF HTA	59 860,81 €	23 944,32 €	59 860,81 €	23 944,32 €	40,00 %	40,00 %	23 944,32 €	
COMMUNE DE BEAURECUEIL			Somme :			27 268,82 €	Somme :			27 268,82 €
CHATEAUNEUF LE ROUGE	2011_00827	Mise aux normes des stations d'épuration	80 000,00 €	28 000,00 €	80 000,00 €	28 000,00 €	35,00%	35,00%	28 000,00 €	
COMMUNE DE CHATEAUNEUF LE ROUGE			Somme :			28 000,00 €	Somme :			28 000,00 €
COUDOUX	2011_00950	Acquisitions de matériels divers*	98 035,89 €	49 017,94 €	98 035,89 €	49 017,94 €	50,00 %	50,00 %	49 017,94 €	
	2011_00951	Acquisition foncière en vue de la création de deux salles culturelles*	45 000,00 €	22 500,00 €	45 000,00 €	22 500,00 €	50,00 %	50,00 %	22 500,00 €	
	2011_00952	Travaux de rénovation de divers bâtiments communaux*	12 457,37 €	6 228,68 €	12 457,37 €	6 228,68 €	50,00 %	50,00 %	6 228,68 €	
COMMUNE DE COUDOUX			Somme :			77 746,62 €	Somme :			77 746,62 €
EGUILLES	2011_00953	Acquisition foncière pour le réalisation d'un parking	150 000,00 €	60 000,00 €	150 000,00 €	60 000,00 €	40,00 %	40,00 %	60 000,00 €	
COMMUNE D'EGUILLES			Somme :			60 000,00 €	Somme :			60 000,00 €
FUVEAU	2011_00968	Requalification Parking du Tuve*	800 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €	200 000,00 €	50,00 %	50,00%	200 000,00 €	
	2011_00969	Requalification Entrée de ville côté Belcodène*	750 000,00 €	375 000,00 €	375 000,00 €	187 500,00 €	50,00 %	50,00 %	187 500,00 €	
	2011_00970	Cheminement piéton / Vélo inter quartiers*	132 950,00 €	66 475,00 €	132 950,00 €	66 475,00 €	50,00 %	50,00 %	66 475,00 €	
	2011_00971	Travaux de voirie Centre village*	203 466,00 €	101 733,00 €	203 466,00 €	101 733,00 €	50,00 %	50,00 %	101 733,00 €	
COMMUNE DE FUVEAU			Somme :			555 708,00 €	Somme :			555 708,00 €
JOUQUES	2011_00862	Remplacement d'une porte sectionnelle aux Services Techniques	6 020,00 €	2 408,00 €	6 020,00 €	2 408,00 €	40,00%	40,00%	2 408,00 €	
COMMUNE DE JOUQUES			Somme :			2 408,00 €	Somme :			2 408,00 €
LE THOLONET	2011_00943	Acquisition d'un véhicule	8 269,38 €	4 134,69 €	8 269,38 €	4 134,69 €	50,00 %	50,00 %	4 134,69 €	
COMMUNE DU THOLONET			Somme :			4 134,69 €	Somme :			4 134,69 €
MEYRARGUES	2011_00858	Informatisation de l'école élémentaire	11 965,15 €	2 393,03 €	11 965,15 €	2 393,03 €	20,00%	20,00%	2 393,03 €	
	2011_00859	Travaux de rénovation de la voirie	108 417,65 €	21 683,53 €	108 417,65 €	21 683,53 €	20,00%	20,00%	21 683,53 €	
	2011_00860	Système de protection dans quatre bâtiments communaux	9 451,20 €	1 890,24 €	9 451,20 €	1 890,24 €	20,00%	20,00%	1 890,24 €	
	2011_00939	Travaux de rénovation dans 3 bâtiments	105 143,88 €	24 231,44 €	105 143,88 €	24 231,44 €	23,05 %	23,05 %	24 231,44 €	
	2011_00940	Travaux sur réseaux d'assainissement	256 200,00 €	24 960,00 €	256 200,00 €	24 960,00 €	9,74 %	9,74 %	24 960,00 €	
COMMUNE DE MEYRARGUES			Somme :			75 158,24 €	Somme :			75 158,24 €
PERTUIS	2011_00896	Acquisition de gros matériels de manutention-Exercice 2010*	185 500,00 €	92 750,00 €	185 500,00 €	92 750,00 €	50,00%	50,00%	92 750,00 €	
COMMUNE DE PERTUIS			Somme :			92 750,00 €	Somme :			92 750,00 €
PEYNIER	2011_00876	Divers travaux de voiries et d'éclairage	54 783,50 €	21 913,40 €	54 783,50 €	21 913,40 €	40,00%	40,00%	21 913,40 €	
	2011_00974	Acquisition d'un projecteur de cinéma	6 500,00 €	2 600,00 €	6 500,00 €	2 600,00 €	40,00%	40,00%	2 600,00 €	

COMMUNE DE PEYNIER					Somme :	24 513,40 €			Somme :	24 513,40 €
PEYROLLES	2011_00857	Acquisition d'un camion pour les services techniques	28 666,66 €	11 468,66 €	28 666,66 €	11 466,66 €	40,00%	40,00%		11 466,66 €
	2011_00863	Remplacement de luminaires éclairages public le long du canal.	84 411,29 €	33 764,52 €	84 411,29 €	33 764,52 €	40,00%	40,00%		33 764,52 €
	2011_00865	Création de toilettes publiques	80 308,72 €	32 123,49 €	80 308,72 €	32 123,49 €	40,00%	40,00%		32 123,49 €
	2011_00867	Travaux de rénovation de la chaussée rue de la gare	161 500,00 €	64 600,00 €	161 500,00 €	64 600,00 €	40,00%	40,00%		64 600,00 €
	2011_00868	Création d'une voie perpendiculaire à l'avenue Charles de GAULLE	111 200,00 €	44 480,00 €	111 200,00 €	44 480,00 €	40,00%	40,00%		44 480,00 €
COMMUNE DE PEYROLLES					Somme :	186 434,87 €			Somme :	186 434,87 €
PUYLOUBIER	2011_00871	Travaux d'aménagements de la voirie	225 503,00 €	67 651,00 €	225 503,00 €	67 651,00 €	30,00%	30,00%		67 651,00 €
	2011_00941	Travaux d'assainissement-Relais de Saint Ser	90 000,00 €	31 500,00 €	90 000,00 €	31 500,00 €	35,00 %	35,00 %		31 500,00 €
	2011_00942	Travaux aménagement Av.P.JACQUEMET	130 353,00 €	39 106,00 €	130 353,00 €	39 106,00 €	30,00 %	30,00 %		39 106,00 €
COMMUNE DE PUYLOUBIER					Somme :	138 257,00 €			Somme :	138 257,00 €
SAINT CANNAT	2011_00828	Diagnostic de cinq chaufferies	3 500,00 €	875,00 €	3 500,00 €	875,00 €	25,00%	25,00%		875,00 €
	2011_00829	Modification des armoires de commandes d'éclairage public	14 168,00 €	3 542,00 €	14 168,00 €	3 542,00 €	25,00%	25,00%		3 542,00 €
	2011_00830	Remise en état des voiries Communales	138 536,50 €	34 634,13 €	138 536,50 €	34 634,13 €	25,00%	25,00%		34 634,13 €
	2011_00831	Acquisition matériels divers services techniques.	33 979,74 €	8 494,93 €	33 979,74 €	8 494,93 €	25,00%	25,00%		8 494,93 €
	2011_00902	Voie communale 2011 2ème partie	333 202,00 €	83 300,50 €	333 202,00 €	83 300,50 €	25,00%	25,00%		83 300,50 €
	2011_00903	Panneaux de pré signalisation (ZA la Pile) Afficheur lumineux (Place de la République)	21 251,98 €	8 500,79 €	21 251,98 €	8 500,79 €	40,00%	40,00%		8 500,79 €
	2011_00904	Eclairage public 2011	26 607,94 €	6 651,99 €	26 607,94 €	6 651,99 €	25,00%	25,00%		6 651,99 €
	2011_00905	Aménagement d'un accueil pour les forains	11 333,58 €	2 833,40 €	11 333,58 €	2 833,40 €	25,00%	25,00%		2 833,40 €
	2011_00906	Acquisitions : Autolaveuses et robot piscine	11 841,82 €	2 960,46 €	11 841,82 €	2 960,46 €	25,00%	25,00%		2 960,46 €
	2011_00907	Equipement de la salle des mariages : Mobilier et vidéo projection	45 000,00 €	18 000,00 €	45 000,00 €	18 000,00 €	40,00%	40,00%		18 000,00 €
	2011_00910	Travaux AEP- Traversée d'un pont sur le Budéou	11 130,00 €	2 782,50 €	11 130,00 €	2 782,50 €	25,00%	25,00%		2 782,50 €
	2011_00911	Renouvellement d'un réseau d'eaux usées dits des coquelicots	64 000,00 €	16 000,00 €	64 000,00 €	16 000,00 €	25,00%	25,00%		16 000,00 €
COMMUNE DE SAINT CANNAT					Somme :	188 676,70 €			Somme :	188 676,70 €
SIMIANE COLLONGUE	2011_00730	Travaux d'amélioration de la circulation	300 000,00 €	75 000,00 €	300 000,00 €	75 000,00 €	25,00%	25,00%		75 000,00 €
COMMUNE DE SIMIANE COLLONGUE					Somme :	75 000,00 €			Somme :	75 000,00 €
VENTABREN	2011_00881	Acquisitions diverses 2011	191 522,58 €	66 609,00 €	191 522,58 €	66 609,00 €	34,78%	34,78%		66 609,00 €
	2011_00884	Travaux et installations sur bâtiments, réseaux et voiries	415 436,32 €	204 218,00 €	415 436,32 €	204 218,00 €	49,16%	49,16%		204 218,00 €
	2011_00885	Acquisitions diverses 2010	96 692,13 €	38 676,00 €	96 692,13 €	38 676,00 €	40,00%	40,00%		38 676,00 €
COMMUNE DE VENTABREN					Somme :	309 503,00 €			Somme :	309 503,00 €
VITROLLES	2011_00878	Réhabilitation du théâtre de Fontblanche-Tranche 2011	2 260 000,00 €	240 000,00 €	1 300 000,00 €	210 000,00 €	10,62%	16,15%		210 000,00 €
COMMUNE DE VITROLLES					Somme :	210 000,00 €			Somme :	210 000,00 €
Nombre : 47					Somme :	2 655 458,14 €			Somme :	2 655 458,14 €

* Sollicitations exceptionnelles à 50% ** Sollicitation exceptionnelle de déplafonnement

Chaque opération fera l'objet d'une convention de participation financière entre la Communauté du Pays d'Aix et la Commune bénéficiaire du fonds de concours.

L'exécution de ce fonds de concours s'effectuera selon les modalités de paiement fixées dans la convention (ci-jointe) et après transmission des pièces justificatives précisées dans cette dernière.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

VU la délibération n° 2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'attribuer les fonds de concours aux communes en application des dispositifs arrêtés par délibération du Conseil Communautaire,

VU la délibération n°2010_A042 du Conseil Communautaire du 8 avril 2010 qui précise les modalités d'attribution des fonds de concours globalisés aux équipements communaux,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances du 20 septembre 2011.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** les fonds de concours tels que présentés dans le tableau ci-dessus.
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer les conventions correspondantes,
- **DIRE** que la dépense sera imputée au budget d'investissement 2011 sur la ligne budgétaire 020/204141/479.

**Communauté
du Pays d'Aix**



Commune de
.....

CONVENTION :

Relative à la participation financière de la Communauté du Pays d'Aix pour.....
.....
.....
.....

Entre :

Le Communauté du Pays d'Aix, représentée par Monsieur Gérard BRAMOULLE,
Vice-président délégué aux Finances, en vertu d'une décision du Bureau Communautaire
du

D'une part,

Et,

La Commune de.....représentée par son
Maire....., en vertu d'une décision du Conseil Municipal
du,.....

D'autre part,

PREAMBULE

Il est d'abord exposé ce qui suit :

➤ **Objet du projet :**

La Commune de.....sollicite un fonds de concours pour la réalisation de l'équipement.....
.....
.....

➤ **Plan de financement prévisionnel :**

INTITULE	DEPENSES € H.T	RECETTES € H.T
Equipement	€	
Commune		€
CPA		€
Département		€
Région		€
Etat		€
Europe		€
Autres financeurs		€
Total	€	€

En conséquence, il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la Convention

La présente convention a pour objet de préciser les modalités de participation financière de la Communauté du Pays d'Aix à.....

Article 2 : Montant de l'aide de la Communauté du Pays d'Aix

La Communauté du Pays d'Aix s'engage à verser à la commune de, sous forme de fonds de concours, une aide de€ correspondant à ...% des sommes effectivement payées par la commune qui s'estiment à€ HT.

Article 3 : Caractère de l'aide

L'aide citée n'est pas actualisable si le montant des travaux est supérieur à celui mentionné à l'article 2.

Si le montant des travaux varie à la baisse, le montant de l'aide versée sera recalculé au prorata des dépenses effectivement réalisées.

Si la commune obtient des aides complémentaires, le montant de l'aide versée sera recalculé au prorata de ses dépenses effectivement réalisées.

Pour ce faire, la commune devra fournir un plan de financement actualisé à la Communauté du Pays d'Aix. Ce plan de financement définitif et détaillé devra être certifié par le Maire de la commune et transmis pour paiement du solde.

Article 4 : Communication

La commune bénéficiaire du fonds de concours assurera la publicité de la participation de la Communauté du Pays d'Aix, en mentionnant celle-ci sur un panneau qui demeurera installé sur les lieux et à un endroit visible durant toute la phase « chantier » en cas de travaux, et le cas échéant par tout autre moyen qu'elle jugera appropriée (publications, articles de presse, site Internet....).

Article 5 : Modalités de versement

Les versements de la Communauté du Pays d'Aix à la Commune deinterviendront selon les modalités suivantes :

Dossiers relatifs à des travaux :

- 30 % d'acompte après délibération et signature de la convention.
- 40 % sur production de l'ordre de service de démarrage des travaux.
- 30% sur sollicitation de la commune, après production de la justification de la fin de l'exécution de l'opération (PV de réception des travaux) accompagnée du décompte financier définitif établi par l'Ordonnateur et visé par le Comptable Public de la collectivité (état des paiements et liste des factures acquittées).

Projets d'acquisitions :

- 70 % d'acompte après délibération et signature de la convention.
- 30 % sur présentation des justificatifs de règlements des sommes dues par la commune en sa qualité d'acquéreur de biens.

Fait à Aix-en-Provence,

Le

Gérard BRAMOULLÉ

.....

**Pour le Président,
Et par délégation le Vice-Président
De la Communauté du Pays d'Aix
Délégué aux Finances**

Maire de

OBJET : Ressources - Finances - Fonds de concours globalisés -Octroi de fonds de concours globalisés d'investissement aux équipements communaux

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

